

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Hémodialyse : les centres de Port-Gentil et de Franceville bientôt opérationnels

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

Les centres référencés d'hémodialyse de Port-Gentil (Ogooué-Maritime) et de Franceville (Haut-Ogooué) vont bientôt être opérationnels. Fruit de la coopération entre le Gabon et le Maroc, ces unités étaient au cœur des échanges lors de la récente rencontre à Libreville entre le ministre de la Santé, Max Limoukou, et l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Gabon, Abdellah Sbihi. Les deux personnalités ont longuement évoqué la prochaine mise en service de ces centres référencés qui constitueront, assurément, un grand soulagement pour les populations de l'arrière-pays. Du moins celles habitant non loin de ces grandes villes.

Il s'agit là de la matérialisation d'une convention signée en juin 2015 à Libreville, en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président de la République Ali Bongo Ondimba. Ainsi pour la mise en œuvre de ces services sanitaires de proximité

pour la prise en charge des maladies du rein, la partie marocaine assure l'équipement ainsi que l'installation du matériel médical nécessaire dans chacun des centres. Le Royaume a, dans ce sens, fourni pour les deux centres, 20 générateurs, 12 lits, et a équipé deux chambres à eau.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'ambassadeur de Sa Majesté à Libreville de rappeler que le Royaume du Maroc entend également renforcer l'échange de compétences entre les deux États. Pour le bon fonctionnement des nouvelles entités de soins, le Royaume du Maroc a formé 4 médecins, deux techniciens et 16 infirmiers déjà affectés toutefois, pour ce qui est de la contribution de la partie gabonaise, elle a consisté en la mise à disposition de locaux au niveau des Centres hospitaliers régionaux de Port Gentil et de Franceville. Par ailleurs, deux forages ont été réalisés et des groupes électrogènes installés, afin d'assurer aux deux centres une alimentation suffisante et autonome en eau et en électricité.



Photo: CM

Le ministre de la Santé Max Limoukou et l'ambassadeur du Royaume du Maroc, Abdellah Sbihi.



La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines ( FANAF ) organise un concours des meilleures startups assurance. Une dizaine de ces assurtechs sera sélectionnée sur proposition des associations nationales membres de la FANAF, en l'occurrence la FEGASA pour le Gabon.

La sélection se fera en fonction des critères suivants :

- l'originalité du projet et son caractère innovant,
- la valeur ajoutée du projet pour le secteur des assurances, ainsi que son potentiel de croissance à court et moyen terme.

Les startups intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature auprès du Secrétariat Général de la Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances ( FEGASA ), sis à l'immeuble ValMar, Avenue du Colonel Parant, Libreville Gabon / Tél. : (241) 011 74 45 29 / Email : fegasa\_gabon@yahoo.fr

Le dossier comprend :

- une demande à l'attention du Président de la FANAF,
- les CV de l'équipe,
- une présentation détaillée des innovations,
- tous les éléments de nature à permettre l'appréciation des critères de sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 janvier 2020.

Le Trophée FANAF de la meilleure startup sera décerné en marge de la tenue de l'Assemblée Générale de la FANAF, prévue du 17 au 20 février 2020 à Libreville, au Gabon.